



Assurer l'avenir

# TCRe

## Une vision originale de l'assurance-crédit

TCRe (Trade Credit Re <sup>(1)</sup>) assure les entreprises exportatrices selon l'approche Excess of Loss, un concept unique d'assurance-crédit sur mesure. Entretien avec Claude Stiennon, administrateur, et Vic Verbist, CEO de TCRe.



Claude Stiennon, administrateur, TCRe.



Vic Verbist, CEO, TCRe.

### En cette période, comment se portent vos activités ?

La crise a déclenché, chez les prospects, deux types de réaction : ceux qui n'étaient pas assurés y pensent sérieusement, et ceux qui l'étaient déjà et qui se rendent compte de la diminution des encours offerts par les assureurs traditionnels se tournent vers nous. Sur les neuf derniers mois, nous avons eu quelque 600 demandes, ce qui est énorme par rapport aux autres années. Evidemment, tous les dossiers ne sont pas acceptés car nos procédures sont identiques aux années précédentes et, parfois, c'est le client qui recule devant la prime à payer. A l'heure actuelle, certaines grandes entreprises ont même décidé que chaque euro sorti devait être couvert, car elles souhaitent prévenir toute perte ou effet domino qui mettrait en danger leur santé financière. La tendance actuelle est à la sous-

cription de contrats pluriannuels, dont la cotation est bloquée pour 3 ans. Les entreprises sont donc plus prudentes et surtout plus conscientes des risques qu'elles courent dans cette période économique tendue. Nous voyons aussi une différence quant au nombre de pays que les entreprises nous demandent de couvrir. Les groupes internationaux ne nous contactent plus pour 1 ou 2 pays jugés à risques, mais pour l'ensemble des pays dans lesquels ils exportent. Se protéger contre le risque de non-paiement est aujourd'hui une priorité absolue. Nos activités sont donc en forte hausse.

### L'assurance-crédit est-elle plus chère que l'an passé ?

En général, les assureurs-crédit ont augmenté sensiblement les taux de primes sur la période des douze derniers mois.

Le taux de sinistralité dans l'ensemble a augmenté notablement mais jusqu'à présent, pour nos clients, il est resté raisonnable, ce qui démontre bien que le client connaît toujours mieux ses acheteurs/fournisseurs que l'assureur-crédit.

### Votre concept d'assurance est unique. Comment fonctionne-t-il ?

Nous assurons les entreprises B2B contre les risques majeurs qu'elles peuvent encourir à la suite de la faillite de leurs clients situés dans les pays européens et OCDE, et dans des conditions définies, dans les pays situés dans les classes 1 à 4 déterminées par l'Office du Ducroire. L'assuré gère lui-même le financement de ses opérations de commerce, c'est-à-dire en gardant un contrôle total sur la gestion des crédits qu'il souhaite accorder à ses débiteurs. En pratique, cela signifie que nos polices d'assurance sont basées sur trois critères : la somme du risque que nous allons assurer, la franchise – le risque conservé par l'assuré –, et la prime. L'assuré détermine deux de ces critères, car il est mieux placé que nous pour évaluer l'indice de confiance vis-à-vis de ses clients, et TCRe fixe le troisième. C'est ce que l'on appelle l'Excess of Loss.

“ Les entreprises sont plus prudentes et surtout plus conscientes des risques qu'elles courent dans cette période économique tendue ”

### Dans la situation économique actuelle, vos activités n'ont-elles pas un petit côté altruiste ?

On peut dire ça comme ça ! Il est vrai que notre rôle est important à l'heure actuelle car il permet aux entreprises de continuer à travailler avec sérénité dans un contexte mondial très perturbé. Depuis la fin de l'année passée, nous sommes restés positifs. Et nous souhaitons le rester. ✓

Propos recueillis par Isabelle Couset

(1) Les actionnaires de TCRe sont l'Office du Ducroire Luxembourgeois, l'Office National du Ducroire, la Compagnie du Bois Sauvage, Fortis Venturing Holding, Pacotra et Berger Management.